

Décorateur/-trice d'intérieurs CFC



Nature des tâches

Le décorateur et la décoratrice d'intérieur s'occupent de l'aménagement intérieur d'appartements, de maisons, de restaurants, d'hôtels, de bureaux. Ils rembourrent, soignent et restaurent des meubles, montent des systèmes à glissière et des rideaux, ainsi que des luminaires, des stores, des revêtements muraux et des plafonds. Ils posent des tapis et des revêtements de sols. Ils agencent des objets de décoration. Ils se spécialisent dans un domaine. Rembourrage: rembourrage traditionnel de meubles. Revêtements de sols: pose de tapis, de sols durs et de parquets. Montage: montage de meubles. Rideaux: confection et pose de rideaux. Sellerie: confection et réparation d'articles de sellerie. Papiers-peints: pose de tapis et de papiers-peints. Ils conseillent la clientèle de manière compétente.

Conditions d'admission

Goût pour le travail manuel, l'aménagement et l'embellissement, intérêt pour les questions de style et de mode, sens des formes et des couleurs, talent de dessinateur, sens technique, habileté corporelle.

Formation

4 années d'apprentissage dans un atelier de décoration intérieure. La spécialisation est déterminée dans le contrat d'apprentissage. L'école professionnelle a lieu un jour par semaine. Des cours interentreprises s'y ajoutent.

Perspectives

Cours spécialisés.

Examen professionnel de décorateur/-trice d'intérieur, conseiller/-ère en aménagement intérieur, créateur/-trice de textiles intérieurs, garnisseur/-euse de meubles spécialisé/e ou coloriste avec brevet fédéral.

Examen professionnel supérieur de décorateur/-trice d'intérieur diplômé.

Formation de technicien ES de la couleur ou en architecte d'intérieur. Etudes de designer HES (BA) en architecture d'intérieur.

Il est possible de passer à la fabrication de meubles rembourrés.

Avancement : responsable d'atelier, propre atelier.